

## Séance extraordinaire du 28 juin 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire, tenue le vendredi 28 juin 2019 à compter de 12 h 15, à la salle des délibérations du Conseil à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de monsieur Guy Benjamin, et à laquelle assistent messieurs les conseillers, André Deschamps, Jacques Bienvenue, Gilbert Viens et Denis Chagnon.

Également présentes : M<sup>e</sup> Isabelle François, directrice générale et greffière ainsi que M<sup>me</sup> Micheline Quilès, trésorière et directrice générale adjointe.

L'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du Conseil dans le délai imparti pour y prendre en considération les sujets suivants, à savoir :

### Ordre du jour

1. Euthanasie des chiens liés à l'incident survenu le 26 juin 2019 sur la propriété située au 233, route 112 à Saint-Césaire / Autorisation (en vertu du règlement n° 135 et amendements sur les Animaux)
2. Période de questions
3. Levée de la séance

### **Résolution 2019-06-249**

#### **Euthanasie des chiens liés à l'incident survenu le 26 juin 2019 sur la propriété située au 233, route 112 à Saint-Césaire / Autorisation**

**Considérant** les blessures importantes causées à une dame par des chiens, le 26 juin 2019 sur la propriété située au 233, route 112 à Saint-Césaire;

**Considérant** que le Service des enquêtes sur les crimes majeurs de la Sûreté du Québec a été saisi du dossier;

**Considérant** que les chiens impliqués dans cet événement sont, en date de ce jour, sous le contrôle de la SPA des Cantons de Cowansville;

**En conséquence,**

**Il est proposé par Jacques Bienvenue**

**Et résolu** de désigner, la SPA des Cantons au titre :

- a) de contrôleur pour l'application du règlement n° 135 et amendements sur les Animaux de la Ville de Saint-Césaire, à l'égard de l'événement du 26 juin 2019;
- b) d'autoriser la SPA des Cantons, à titre de contrôleur, l'euthanasie des deux (2) chiens capturés sur la propriété du 233, route 112 à Saint-Césaire, le tout selon les conditions dudit règlement n° 135 et amendements.

Adoptée à l'unanimité

**Période de questions**

**Levée de la séance.**

\_\_\_\_\_  
Guy Benjamin  
Maire

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Isabelle François  
Directrice générale et greffière

### **Certificat de crédits**

JE SOUSSIGNÉE, MICHELINE QUILÈS, TRÉSORIÈRE, CERTIFIE PAR LA PRÉSENTE QU'IL Y A DES CRÉDITS DISPONIBLES POUR LES DÉPENSES DÉCRITES DANS LA RÉOLUTION N° 2019-06-249.

\_\_\_\_\_  
Micheline Quilès  
Trésorière